

Tarifs¹ pour les couvertures Agression & autres risques professionnels

Prime annuelle (Taxes et frais compris) En garantie complémentaire à la RC Professionnelle	Formule 1 50,16 €	Formule 2 100,32 €	Formule 3 200,64 €	Formule 4 132,42 €
Garanties	Montants assurés en €			
Les garanties ci-après ne seront indemnisées qu'une seule fois par événement et par assuré, indépendamment du nombre de risques qui sont survenus lors de l'événement assuré.				
B.1. Dommages corporels				
Assurés en cas de risques d'agression, de vol sur la personne avec violence, hold-up, car-jacking ou terrorisme (selon les conditions du TRIP).				
1. Décès	5 000	10 000	20 000	125 000
2. Incapacité permanente	5 000	10 000	20 000	100 000
3. Invalidité temporaire	2 500	5 000	10 000	2 500
3.1. Nombre de jours (pas de délai d'attente)	10	20	40	10
3.2. Montant par jour	250	250	250	250
4. Frais médicaux	1 250	2 500	5 000	1 250
5. Frais médicaux pour préjudice esthétique	1 250	2 500	5 000	1 250
B.2. Dommages matériels (franchise: 125 €²)				
Assurés en cas de risques d'agression, de vandalisme, de vol ou tentative de vol, de vol sur la personne avec violence ou menace/hold-up, car-jacking, ou terrorisme (selon les conditions du TRIP).				
1. Local professionnel (ou partie de)	2 000	4 000	8 000	2 000
2. Dommage, perte ou vol de matériel professionnel (la valeur unitaire par objet est limitée à 2.000 €)	2 000	4 000	8 000	2 000
3. Vêtements et lunettes (pas assuré en cas de vol ou de tentative de vol)	1 000	2 000	4 000	1 000
4. Perte, dommages ou destruction de valeurs (assuré en cas de vol sur la personne avec violence ou menace/hold-up)	2 000	4 000	8 000	2 000
B.3. Reconstitution de données				
Assuré en cas de cyberattaque.				
Coût de la reconstitution des données	2 000	4 000	8 000	2 000
B.4. Protection juridique et recours				
Assuré en cas de risques d'agression, de vandalisme, de vol ou tentative de vol, de vol sur la personne avec violence ou menace/hold-up, car-jacking, atteinte à la réputation, harcèlement ou cyberattaque.				
1. Assistance et recours en justice, coût de consultants spécialisés en informatique ou en communication (cette dernière garantie est assurée en cas de risque de réputation, harcèlement ou cyberattaque)	5 000	10 000	20 000	5 000
2. Insolvabilité de tiers	2 500	5 000	10 000	2 500
B.5. Soutien psychologique				
Assuré en cas de risques d'agression, de vandalisme, de vol ou tentative de vol, de vol sur la personne avec violence ou menace/hold-up, car-jacking, atteinte à la réputation, harcèlement ou cyberattaque, syndrome de la 2 ^e victime ou terrorisme (selon les conditions du TRIP).				
Nombre de séances	4	8	16	4

Plus d'informations ?

Contactez nos gestionnaires de relation AMMA Assurances au **02/209 02 21** ou par e-mail à **consult@amma.be**

1. Ces tarifs tiennent compte de l'augmentation du taux de la taxe sur les opérations d'assurance en Belgique, passé de 9,25 % à 9,60 % et applicable depuis le 1^{er} juillet 2026. Ils sont communiqués à titre purement indicatif et n'engagent en aucun cas AMMA Assurances à accepter la couverture du risque concerné.

2. La franchise n'est pas d'application si l'assuré a souscrit au moins 3 contrats d'assurance auprès d'AMMA en vigueur au moment du sinistre (ni suspendus, ni résiliés).